

Contrôle sanitaire des
EAUX DESTINÉES A LA CONSOMMATION HUMAINE

Affaire suivie par :

Guillaume GAUDINAT

02 38 77 33 90

ars-cvl-dd36-unite-sante-environnement@ars.sante.fr

Résultat à afficher en mairie

Destinataires

MADAME, MONSIEUR LE MAIRE - MAIRIE DE TRANZAULT

MADAME, MONSIEUR LE PRESIDENT - SIAEP COUARDE

MONSIEUR LE DIRECTEUR - ARS DD 36

SIAEP COUARDE

Prélèvement 00089409
Installation UDI 000332 LA COUARDE OUEST
Point de surveillance S 0000000419 BOURG
Localisation exacte ECOLE CLASSE CE1

Commune TRANZAULT
Prélevé le : mardi 26 mars 2024 à 12h30
par : FLO
Type visite : D1

Mesures de terrain

	Résultats		Limites de qualité		Références de qualité	
			inférieure	supérieure	inférieure	supérieure
Température de l'eau	13.0	°C				25.00
pH	8.2	unité pH			6.50	9.00
Chlore libre	<0.05	mg(Cl2)/L				
Chlore total	0.05	mg(Cl2)/L				

Analyses laboratoire

Type de l'analyse : D1

Analyse effectuée par : INOVALYS - SITE DE TOURS

3703

Code SISE de l'analyse : 00105979

Référence laboratoire : E2402082119-D100105979

CARACTERISTIQUES ORGANOLEPTIQUES

Aspect (qualitatif)	0	SANS OBJET				
Coloration	<5	mg(Pt)/L				15,00
Couleur (qualitatif)	0	SANS OBJET				
Odeur (qualitatif)	0	SANS OBJET				
Saveur (qualitatif)	0	SANS OBJET				
Turbidité néphélobimétrique NFU	<0,30	NFU				2,00

PARAMETRES MICROBIOLOGIQUES

Bact. aér. revivifiables à 22°-68h	<1	n/mL				
Bact. aér. revivifiables à 36°-44h	<1	n/mL				
Bactéries coliformes /100ml-MS	<1	n/(100mL)				0
Bact. et spores sulfito-rédu./100ml	<1	n/(100mL)				0
Entérocoques /100ml-MS	<1	n/(100mL)		0		
Escherichia coli /100ml - MF	<1	n/(100mL)		0		

EQUILIBRE CALCO-CARBONIQUE

pH	8,0	unité pH			6,50	9,00
----	-----	----------	--	--	------	------

MINERALISATION

Conductivité à 25°C	353	µS/cm			200,00	1100,00
---------------------	-----	-------	--	--	--------	---------

PARAMETRES AZOTES ET PHOSPHORES

Ammonium (en NH4)	<0,05	mg/L				0,10
Nitrates (en NO3)	<0,1	mg/L		50,00		

Conclusion sanitaire (Prélèvement N° : 00089409)

Eau d'alimentation conforme aux exigences de qualité en vigueur pour l'ensemble des paramètres mesurés.

Signé à Châteauroux,
le 2 avril 2024

P/ La Directrice Générale
de l'Agence Régionale de Santé
Centre-Val de Loire
L'ingénieur d'études sanitaires
Timothée MARTEL